



AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

Projet : Collecte des matières résiduelles- Secteur Est 2023-2024
7.5-7000-02-01A (Secteur-Est 2023-2024)

Propriétaires : Sainte-Marguerite-Marie
Sainte-Florence
Ville de Causapscal
Albertville
Lac-au-Saumon
Saint-Alexandre-des-Lacs
Saint-Tharcisius
Saint-Vianney
T.N.O. de Routhierville

Ingénieur : Génie municipal de la MRC de La Matapédia
420, route 132 Ouest, Amqui (Québec) G5J 2G6
Téléphone (418) 629-2053 # 1114
Courriel : n.levésque@mrcmatapedia.quebec



Les municipalités de Sainte-Marguerite-Marie, Sainte-Florence, Albertville, Lac-au-Saumon, Saint-Alexandre-des-Lacs, Saint-Tharcisius, Saint-Vianney, la Ville de Causapscal et le T.N.O. de Routhierville se regroupent afin d'obtenir des soumissions sous enveloppe scellée pour retenir les services d'un Entrepreneur en vue d'effectuer la collecte des matières résiduelles. Le projet consiste à exécuter toutes les tâches inhérentes à la collecte des matières recyclables, des déchets et des matières organiques pour une durée d'un an et demi (1 ½) plus une année d'option. Les travaux débutent le lundi 12 juin 2023.

La période de réalisation des travaux est du **12 juin 2023 au 31 décembre 2024** date de la fin du contrat.

Document disponible :

Toute personne ou toute société doivent se procurer les documents d'appel d'offres et devis par le biais du système électronique d'appels d'offres (SÉ@O) à l'adresse suivante : <https://www.seao.ca/index.aspx>

Garantie :

Toute soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission représentant 10 % du montant total de la soumission **incluant les taxes applicables**, valide pour une période de **soixante (60) jours** de la date d'ouverture des soumissions, sous forme de chèque visé, de lettre de garantie irrévocable ou de cautionnement de soumission émis par une institution financière qui est un assureur détenant un permis émis conformément à la *Loi sur les assurances* (L.R.Q., c. A-32) l'autorisant à pratiquer l'assurance cautionnement, une société de fiducie titulaire d'un permis délivré en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (L.R.Q., c. S-29.01), une coopérative de services financiers visée par la *Loi sur les coopératives de services financiers* (L.R.Q., c. C-67.3) ou une banque au sens de la *Loi sur les banques* (L.C., 1991, c. 46), sans quoi la soumission sera automatiquement rejetée.

Réception et ouverture :

Les soumissions devront être remplies sur le bordereau préparé à cet effet et nous parvenir dans une enveloppe cachetée et identifiée à l'aide de l'étiquette de l'annexe 8.

Les soumissions seront reçues :

Endroit : MRC de La Matapédia
420, route 132 ouest
Amqui, (Québec) G5J 2G6
Heure : avant 11h, heure légale en vigueur du CNRC
Date : lundi le 27 mars 2023

Le délai pour la réception des soumissions est du 3 mars au 27 mars 2023.

Les Municipalités ne s'engagent à accepter ni la soumission la plus basse ni aucune des soumissions reçues ou ouvertes, ni à payer aucuns frais. Elle ne s'engage à aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Le présent appel d'offres est assujetti à la *Politique de gestion contractuelle* de chaque Municipalité.

Donné à Amqui, ce 3 mars 2023.

Johanne Tremblay, directrice générale, Municipalité de Sainte-Marguerite-Marie
Audrey Cloutier, directrice générale, Municipalité de Sainte-Florence
Laval Robichaud, directeur général, Ville de Causapsca
Mélicca Hébert, directrice générale, Municipalité d'Albertville
Cynthia Fontaine, directrice générale, Municipalité de Lac-au-Saumon
Caroline Savoie, directrice générale, Municipalité de Saint-Alexandre-des-Lacs
Nathalie Roy, directrice générale, Municipalité de Saint-Tharcisius
Mélicca Champagne, directrice générale, Municipalité de Saint-Vianney
Joël Tremblay, directeur général, MRC de La Matapédia, T.N.O. de Routhierville